

diocese-tournai.be

La Pastomobile

Pour les années
pastorales
2020 – 2024

Année Refondation

l'Unité pastorale
refondée

Carnet de Beaumont
de route







Carnet de route

**Année Refondation
de l'Unité pastorale
de Beaumont**

**Pour les années pastorales
2020 – 2024**



Unité Pastorale de Beaumont - 2020
Éditeur responsable : Xavier Huvenne

I. Pourquoi un carnet de route ?

D 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Église démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Église diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Église, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est

le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Église auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Église évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Église s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde



pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Église catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement – chemins sur lesquels il nous envoie –, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Église diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore

peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Beaumont. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Équipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Évêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les quatre années à venir. Au

terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2019-2020, décisions qui engagent pour les quatre prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Évêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Beaumont, Froidchapelle et Sivry-Rance, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).



2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** :

les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, - c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent -, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle - et donc de toute Paroisse - doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante :

*« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).*

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi

chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Église : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent



à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages

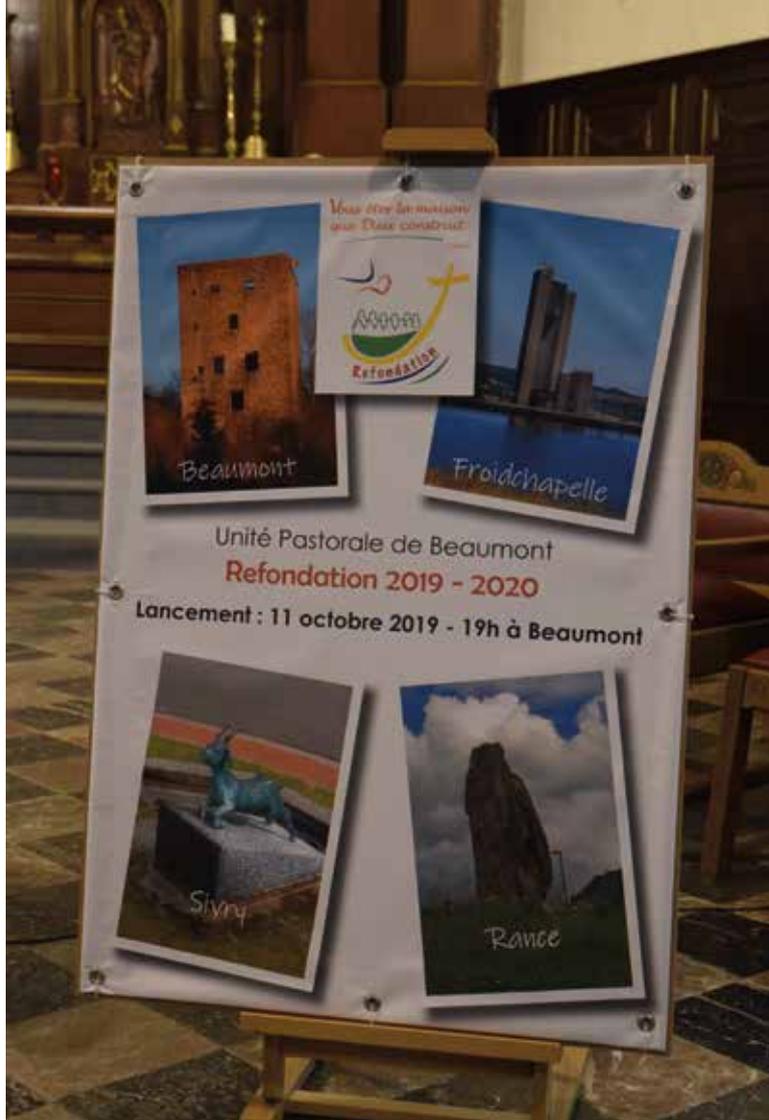
obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte "sacrement" de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

A court terme :

3. Les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 11 octobre 2019 où Mgr Guy Harpigny est venu rappeler aux baptisés de l'Unité pastorale de Beaumont quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Église de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Église locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les quatre années à venir :





D L'annonce et l'approfondissement de la foi

L'annonce de la foi est une dimension essentielle de la vie de l'Église. Plus que de transmission à proprement parler, il s'agit d'éveiller à la foi, ce qui dépasse l'enseignement et passe entre autres par le témoignage. C'est pourquoi cela implique tout croyant, appelé à rayonner du Christ dans sa vie.

Cette annonce a aussi besoin d'initiatives concrètes, et de gens qui les portent. Un des lieux indispensables est l'initiation chrétienne et la catéchèse, portée par une équipe sous la direction d'un/e animateur/trice en pastorale. Cette équipe anime le parcours catéchétique en 3 ans, dans la dynamique du Renouveau de la Catéchèse (Éveil à la Foi, Devenir chrétien, Vivre en chrétien, Grandir dans la Foi) mis en place dans l'ensemble du diocèse depuis septembre 2015 (cf. le décret n°9).

Cette équipe, éventuellement avec l'aide d'autres personnes, organisera de temps en temps (trois fois par an ?) des « soirées pyjamas », veillées de prière adaptées aux plus petits, avec un temps de convivialité (par exemple un goûter). Un soin particulier sera pris pour inviter, et relancer, les parents qui préparent leur enfant au baptême. Ces parents seront aussi conviés à venir témoigner de leur expérience lors d'une rencontre préparatoire au baptême d'autres enfants. Dans la même perspective de nouer des liens, on installera dans chaque église un panneau où seront affichés la photo et le prénom de chaque enfant baptisé dans l'année (pour autant que les parents marquent leur accord, bien entendu).

Les messes des familles sont un moment précieux de découverte et d'approfondissement de la relation au Seigneur. Pour que chacun ait l'occasion d'y prendre part davantage, on pourrait inviter tous ceux qui le souhaitent à rédiger un message (un mot, une expression, un dessin) qui serait récolté

et affiché au fond de l'église. Ceci est un moyen parmi d'autres, l'important étant l'objectif, à savoir susciter la réflexion et l'échange.

Des outils seront proposés aux familles afin qu'elles aient l'occasion de cheminer dans la foi. Par exemple, le site Théobule (www.theobule.org/) permet d'aider à la foi des enfants de maternelle et de primaire.

Pour leur part, les adolescents ont besoin d'offres qui leur soient adaptées, en dehors du cercle familial. S'il existe déjà le groupe Nathanaël, que nous encourageons à continuer, nous voudrions aussi proposer des activités pour ceux et celles qui sont trop âgés pour y participer : week-ends en groupe, petits voyages, aide à l'animation des plus jeunes, participation à la préparation et à l'animation de célébrations eucharistiques ou autres, etc. Les talents, musicaux ou autres, de ces adolescents ne

demandent qu'à s'exprimer.

Ce ne sont pas seulement les enfants et les adolescents qui ont besoin d'approfondir leur dialogue avec Dieu. Beaucoup d'adultes éprouvent des difficultés à nourrir leur foi, par exemple parce qu'ils n'ont pas l'habitude de participer régulièrement aux eucharisties. Un effort sera fait pour inviter aux activités les personnes entrées occasionnellement en contact avec la paroisse : couple qui demande le mariage, personnes en deuil, etc. Nous chercherons aussi à toucher les adultes grâce à des activités culturelles, comme un concert ou une séance de cinéma à l'église, ou festives.

Pour toucher le plus grand monde, ces activités seront annoncées, outre nos canaux ecclésiaux, dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.





Si elle est d'abord une expérience vécue, la foi est aussi une réflexion et une connaissance. À ce titre, elle demande une part de formation. Cela tombe sous le sens s'agissant des catéchistes et de tous ceux qui cheminent avec les parents et les enfants à l'occasion de demandes de sacrements. Si on proposera à ces personnes de se former, tous les adultes y seront conviés, quel que soit leur âge. La formation n'est pas une question de nombre d'heures ou de diplômes, c'est un moyen pour mieux rencontrer le Christ et en parler plus facilement à d'autres. Il existe de nombreuses propositions : formations diocésaines ou sur internet, session « Mess'Aje », lectures, discussions, initiations à la prière, rencontres de témoins de la foi, etc. Les groupes de partage d'Évangile sont ici un outil précieux. Il en existe un à Froidchapelle. Nous souhaitons en créer un autre à Beaumont, si possible en lien avec le premier.



▮ Liturgie

La liturgie a pour tâche de faire entrer dans la joie de vivre ensemble, à travers l'écoute de la Parole de Dieu, le mystère pascal du Christ, le partage du Corps et du Sang du Christ (cf. le décret n°33). Pour contribuer à cela, une équipe liturgique sera mise en place, sous la responsabilité du curé (cf. le décret n°9). Elle sera composée de personnes directement impliquées dans la liturgie (sacristines et sacristains, organistes, chefs de chorales, etc.). On veillera à ce que les « petits » clochers soient représentés dans cette équipe, parce qu'ils forment l'Unité pastorale autant que les clochers plus peuplés ou plus centraux.

Cette équipe aura en charge de préparer les célébrations communes à l'Unité pastorale (cinquième dimanche du mois, Semaine Sainte, confirmation, célébrations spéciales, etc.). Elle travaillera

toujours en collaboration avec tous les autres acteurs impliqués dans ces célébrations, avec pour souci la communion, l'ouverture, la cohérence et la beauté.

Dans ce souci de la communion, l'équipe liturgique créera un répertoire de chants pour les célébrations d'Unité pastorale mais qui pourra aussi être proposé à tous les clochers de l'Unité pastorale. Chanter des chants connus dans d'autres clochers facilitera l'ouverture aux autres paroissiens, et leur donnera davantage envie de participer aux célébrations autres que celles de leur clocher. Dans le même esprit d'intégration, on veillera à inclure dans ce répertoire des chants avec des refrains faciles à apprendre et entraînants, à destination des familles avec enfants. Les partitions de ces chants, et des enregistrements, pourraient se trouver sur le site internet de l'Unité pastorale, pour offrir au plus grand nombre la possibilité de



les apprendre. Lorsque cela s'y prête, la chorale pourrait faire répéter l'un ou l'autre de ces chants juste avant la célébration, spécialement lors des messes des familles auxquelles participent des gens peu familiers de la liturgie. Bien entendu, cela n'empêche pas d'avoir d'autres types de chants (entre autres des chants plus propices au recueillement), ni de faire évoluer ce répertoire, ni de continuer à chanter des chants propres à l'un ou l'autre clocher.

Au niveau de chaque clocher, et dans la mesure du possible, un petit groupe s'occupera de l'accueil lors des célébrations, avec une attention particulière pour les nouveaux arrivants (pourquoi ne pas proposer à ceux-ci d'assurer une des lectures, ou de lire une intention, ou de participer à la procession des offrandes, par exemple ?). En collaboration avec la sacristine ou le sacristain, ce groupe veillera à aménager l'église afin qu'elle soit accueillante, chaleureuse et propice au recueillement. Ce groupe

pourrait aussi aider à organiser les moments de convivialité après la célébration, lorsqu'il y en a.

La liturgie est chemin vers Dieu. C'est pourquoi il importe d'y donner goût. Les messes des familles sont un bon moyen pour cela, parce qu'elles s'adressent au plus grand nombre. Les enfants de la catéchèse et les jeunes confirmés seront invités à devenir acolytes, pour prendre une part plus active aux célébrations. D'autres types de célébrations seront aussi organisés, ponctuellement : bénédiction des cartables, prière avec les tout-petits, etc. L'une ou l'autre fois sur l'année, des groupes spécifiques seront mis à l'honneur, lors d'eucharisties ou d'autre type de temps de prière : visiteurs de malades, personnes portant la communion, etc. Au-delà du « coup de projecteur » bien légitime jeté sur l'un ou l'autre, il s'agira pour toute la communauté de prendre part – ne fut-ce que par la prière ou un mot de remerciement – à la mission assurée par ces chrétiens.



Dans l'esprit de la formation à la foi évoquée au point précédent, on aura à cœur de proposer des moments d'approfondissement du sens de la liturgie eucharistique, peut-être lors de messes des familles, ou dans des articles du journal paroissial ou encore dans des conférences. Ce serait notamment l'occasion d'apprivoiser l'Ancien Testament qui, même s'il est une partie de la Parole de Dieu, est parfois jugé difficile et rebutant.

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (cf. le décret n°33 §3). Nous privilégions les célébrations du dimanche à 11h en l'église Saint-Servais de Beaumont.

L'EAP et l'équipe liturgique étudieront la possibilité d'élargir le cercle des églises qui accueillent les eucharisties du cinquième dimanche du mois (et d'autres célébrations communes, comme la Semaine Sainte, l'Ascension, etc.), de façon à ce que des clochers « périphériques » de l'Unité pastorale puissent eux aussi de temps en temps recevoir la communauté.





▮ Diaconie

Le pape François écrivait dans l'encyclique *Evangelii gaudium* : « Pour l'Église, l'option pour les pauvres est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. Dieu leur accorde "sa première miséricorde". Cette préférence divine a des conséquences dans la vie de foi de tous les chrétiens, appelés à avoir "les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus" (Ph 2, 5) [...] Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux. » (*Evangelii gaudium* n° 198)

Tout en se rappelant que chacun reste concerné par les pauvretés (matérielles, relationnelles, spirituelles) et ne peut se sentir exempté (*Evangelii gaudium* n° 201), une équipe « diaconie » sera créée (cf. le décret n°9), pour prendre en charge la solidarité et sensibiliser toute la communauté à l'importance de cette dimension.

Bien des personnes de nos entités communales sont en situation de solitude et ont besoin de rencontres. Heureusement, des initiatives existent déjà, qui demandent à être mieux connues et encouragées. L'équipe diaconie veillera à ce que les activités organisées par Enéo, l'ACRF, le groupe de partage Evangile et Vie de Froidchapelle, et les autres associations caritatives soient annoncées dans nos églises et dans Les Echos de la Hantes. L'équipe diaconie prendra aussi contact avec les responsables de ces groupes afin de leur proposer de l'aide, par exemple en mettant à leur disposition le Centre pastoral pour l'une ou l'autre activité.

L'équipe diaconie mettra sur pied un service d'aide – bricoleurs, remorque ou camionnette, etc. – afin de pouvoir dépanner des personnes ou des familles démunies. Une rubrique, clairement identifiée (avec un logo « diaconie » ? un titre spécifique comme « Nous cherchons/offrons... » ?), sera créée dans Les Echos de la Hantes, pour publier les informations relatives à la solidarité.

L'équipe diaconie organisera un covoiturage vers les églises, pour les personnes sans moyen de déplacement. Cela suppose de trouver des paroissiens qui proposent leur aide, et de centraliser les demandes et les offres. L'enjeu n'est pas seulement de permettre à tous ceux qui le souhaitent de venir prier, il est aussi de relier des personnes isolées à la communauté.

Dans cette même perspective de recréer du lien dans l'Unité pastorale, nous sensibiliserons les paroissiens à participer aux eucharisties célébrées dans les homes de nos entités (Saint-Joseph et Sainte-Claire à Beaumont, Touvent à Sivry, Chez nous à Froidchapelle) ainsi que l'Institut l'Accueil à Froidchapelle dont les résidents sont aussi membres de la communauté. Pourquoi ne pas aussi participer à des temps de prière dans ces homes, préparés avec des résidents ?



LD *La communication*

Dimension indispensable de l'Unité pastorale (cf. les décrets n°22 à 25), la communication est aussi l'image d'une Église vivante. Plusieurs initiatives remarquables existent déjà, comme Les Echos de la Hantes. Pour aller plus loin, une équipe communication sera créée, à partir des personnes déjà impliquées et en lien avec l'EAP. L'animateur en pastorale chargé de l'accueil et du secrétariat au Centre pastoral en sera membre. On veillera à étoffer cette équipe. Elle sera représentée dans le Conseil pastoral.

L'équipe communication aura pour première tâche la réalisation d'un organigramme du réseau de transmission des informations, entre le Centre pastoral et les personnes-relais des dix-sept clochers. Ceci permettra de mieux diffuser les informations (ce qui ne signifie pas : mieux les centraliser). L'organigramme aidera aussi à rationaliser la communication de façon à éviter les encodages multiples et autres

tâches redondantes. À l'heure où nous sommes de moins en moins nombreux, il est utile de soulager le travail chaque fois que possible.

L'équipe communication réalisera un poster ainsi qu'une brochure de présentation des clochers de l'Unité, reprenant les informations telles que les saints patrons, les styles architecturaux des églises, les heures d'ouverture des églises, les coordonnées des personnes-relais et toutes les données utiles. Ces outils – poster et brochure – seront diffusés très largement, y compris aux barrages de l'Eau d'Heure et autres lieux touristiques, dans les homes, etc. Les informations qu'ils contiennent seront aussi mises sur le site internet de l'Unité pastorale (dans un format publiable chaque fois que c'est possible).

L'équipe communication veillera à ce que les valves extérieures et les présentoirs intérieurs des églises des dix-sept clochers soient tenus à jour.

Pour cela, elle pourra compter sur l'aide des personnes-relais des clochers et d'autres paroissiens « locaux ».

L'équipe communication nouera des contacts avec ses équivalents des autres Unités pastorales de la Thudinie, afin de chercher à mutualiser les aspects techniques de la communication, par exemple les sites internet.

Nous l'avons dit, Les Echos de la Hantes constituent un outil précieux. Pour mieux le faire connaître, on pourrait tenter l'expérience d'en diffuser un exemplaire en toutes-boîtes (ou en porte-à-porte ?), avec le poster ou la brochure de présentation de l'Unité pastorale et une invitation à s'abonner. On pourrait aussi inclure un sondage demandant l'avis des habitants sur Les Echos de la Hantes.

L'équipe communication trouvera les moyens les plus adéquats (sondage, boîte à suggestions, etc.) pour questionner les paroissiens sur leurs attentes en matière de communication.

▮ *La gestion du temporel*

Le Groupement des Fabriques d'église de Froidchapelle (GEFEFROID), de Beaumont (GEFEBEAU) et de Sivry-Rance (GEFESIRA) existent déjà.
Une ASBL unique pour l'Unité pastorale est en place.

▮ *L'Équipe d'Animation pastorale*

Le 29 novembre 2020, lors de la célébration de lancement de l'unité pastorale refondée, une EAP remaniée sera envoyée en mission pour quatre ans.
Sa composition figure en annexe de ce carnet de route.

▮ *Le Centre pastoral*

Le bâtiment situé au 13 Rue M. Léotard, 6500 Beaumont est désigné comme Centre pastoral (cf. le décret n°11). Contacts possibles par téléphone au 071.58.71.68 et par mail : secretariat.beaumont@hotmail.be

Ce Centre pastoral, avec accueil et secrétariat, est le centre d'information et de coordination de l'Unité pastorale. De nombreuses activités peuvent s'y tenir. Ce qui ne signifie évidemment pas que tout doit s'y faire.

▮ *Les synodes des jeunes et des familles*

À ces actions estimées prioritaires pour les quatre années à venir, l'Unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera également attentive aux résolutions du synode des familles du 3 juin 2018 (cf. les décrets n°28-30).



CENTRE PASTORAL

**BEAUMONT
FROIDCHAPELLE
SIVRY-RANCE**

▮ Le Conseil pastoral

Un Conseil pastoral unique regroupera des représentants des clochers et des membres issus des différentes équipes (décret 7).

Le Conseil pastoral sera un lieu privilégié de concertation – voir le document diocésain « Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse » paru en janvier 2016. Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse, à savoir le pôle ministériel et le pôle synodal. Avec l'EAP, le Conseil pastoral veillera en priorité à mettre en œuvre, dans les quatre ans à venir, le présent carnet de route.

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle. Pour les quatre années à venir les instances suivantes seront rendues présentes au Conseil pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

□ Les clochers :

- Clocher de Saint-Lambert de Barbençon
- Clocher de Saint-Servais de Beaumont
- Clocher de Saint-Remi de Boussu-lez-Walcourt
- Clocher de Sainte-Marie-Madeleine d'Erpion
- Clocher de Notre-Dame de Fourbechies
- Clocher de Sainte-Aldegonde de Froidchapelle
- Clocher de Saint-Quentin de Grandrieu
- Clocher de Saint-Martin de Leugnies
- Clocher de Sainte-Vierge de Montbliart
- Clocher de Sainte-Aldegonde de Rance
- Clocher de Saint-Martin de Renlies
- Clocher de Sainte-Vierge de Sautin
- Clocher de Sainte-Vierge de Sivry
- Clocher de Saint Jean-Baptiste de Solre-Saint-Géry
- Clocher de Sainte-Vierge de Strée
- Clocher de Saint-Martin de Thirimont
- Clocher de Saint-Martin de Vergnies

□ Les secteurs :

- Initiation chrétienne et catéchèse
- Communication
- Diaconie
- Liturgie

Les personnes désignées pour les quatre ans à venir dans chacune de ces instances figurent en annexe de ce carnet de route. Précisons que les délégués de clocher ne sont pas des personnes-relais.

A moyen terme :

4. Continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- **Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (cf. les décrets n°32-33)**
- **Mise en place de liens avec des lieux-sources (cf. le décret n°39).**
- **Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (cf. le décret n°42).**
- **Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (cf. le décret n°52).**



5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 4 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre

évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots - qui ont leur importance -, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.



Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Beaumont pour les quatre ans à venir, à dater de ce 29 novembre 2020.

*+ Guy,
Evêque de Tournai*

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Abbé Xavier Huvenne, curé

Annexe

Composition du Conseil Pastoral de l'Unité Pastorale Refondée de Beaumont

Représentants des 17 clochers :

- Clocher de Saint-Lambert de Barbençon
 - Renard Daniel
- Clocher de Saint-Servais de Beaumont
 - Bultot Ludovic
- Clocher de Saint-Remi de Boussu-lez-Walcourt
 - Robert Chantal
- Clocher de Sainte-Marie-Madeleine d'Erpion
 - Georges Benoît
- Clocher de Notre-Dame de Fourbechies
 - Beghin Jean
- Clocher de Sainte-Aldegonde de Froidchapelle
 - Ponselet Jacques
- Clocher de Saint-Quentin de Grandrieu
 - Mansart Marianne
- Clocher de Saint-Martin de Leugnies
 - Renaux Geneviève
- Clocher de Sainte-Vierge de Montbliart
 - Michaux Monique

- Clocher de Sainte-Aldegonde de Rance
 - Lambotte Eveline
- Clocher de Saint-Martin de Renlies
 - Gauthier Benoît
- Clocher de Sainte-Vierge de Sautin
 - Schumacher Laurent
- Clocher de Sainte-Vierge de Sivry
 - Jouniaux Marie-Hélène
- Clocher de Saint Jean-Baptiste de Solre-Saint-Géry
 - Colinet Fanny
- Clocher de Sainte-Vierge de Strée
 - Gilsoul Hélène
- Clocher de Saint-Martin de Thirimont
 - Adam Viviane
- Clocher de Saint-Martin de Vergnies
 - Servais Anne-Marie

Représentants des différents secteurs :

- Initiation chrétienne et catéchèse
 - Delguste Jocelyne
- Communication
 - Schumacher Laurent
- Diaconie
 - Losseau Christine
- Liturgie
 - Cornelis Monique

EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE (EAP)

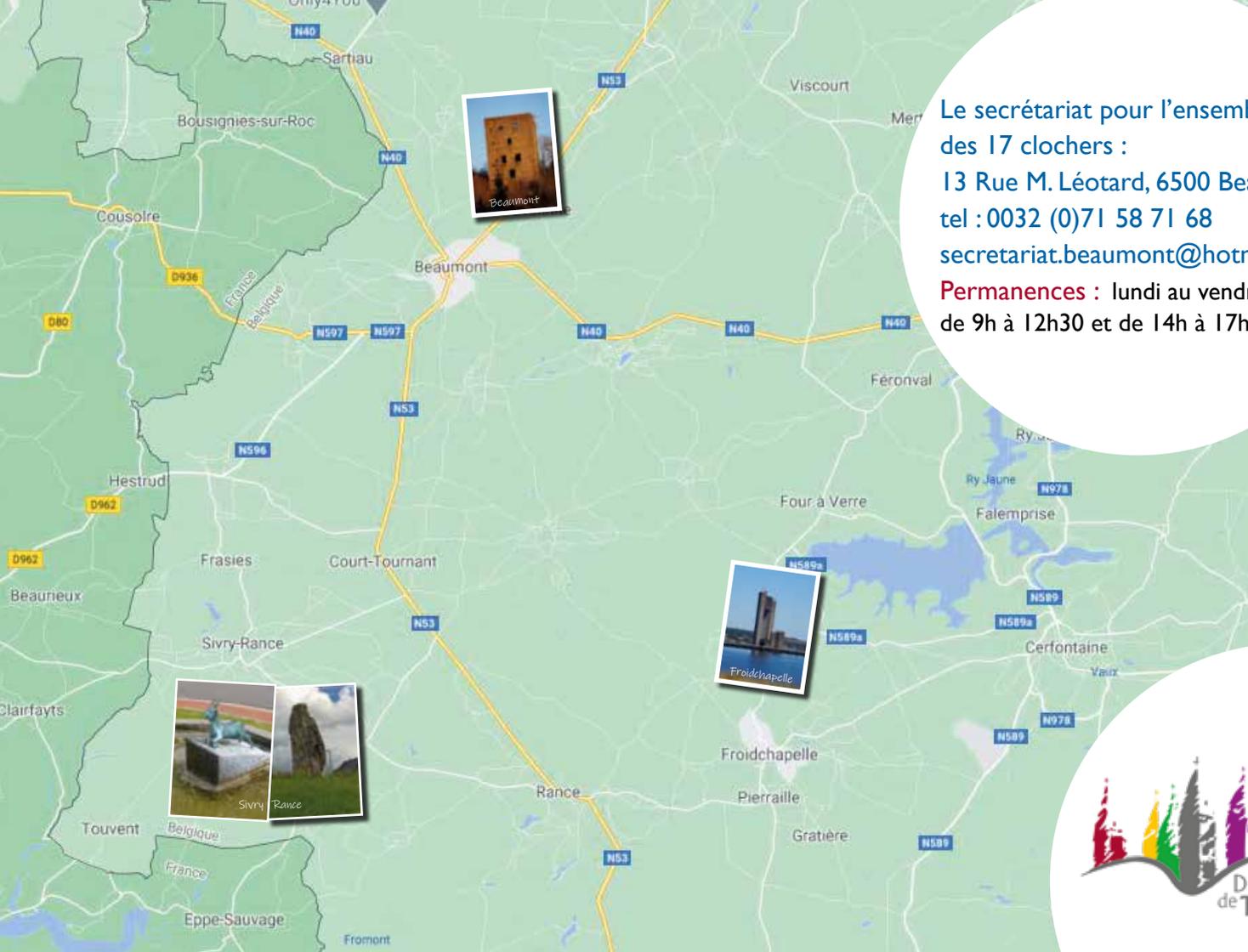
envoyée le 29 Novembre 2020

Membres de l'Equipe d'Animation Pastorale

UP de Beaumont (2020-2024)

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>
<i>Delguste</i>	<i>Jocelyne</i>
<i>Huvenne</i>	<i>Xavier</i>
<i>Musomesha</i>	<i>Aloys</i>
<i>Philippe</i>	<i>Marcelle</i>
<i>Rouet-Daue</i>	<i>Maguy</i>
<i>Soete-Collart</i>	<i>Sylvie</i>
<i>Thonnart</i>	<i>Christian</i>
<i>Vanachter</i>	<i>Odette</i>





Le secrétariat pour l'ensemble
des 17 clochers :
13 Rue M. Léotard, 6500 Beaumont
tel : 0032 (0)71 58 71 68
secretariat.beaumont@hotmail.be
Permanences : lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.



Diocèse
de Tournai